

## BULLETIN DE RESERVATION voyage ROTARY SAO PAULO 2015

à retourner à : Sélectour Bleu Voyages, Les jardins d'Entreprises, Bât B2, 213 rue de Gerland, 69002 LYON  
Tel: 04 72 76 75 66 - 04 78 92 47 72 – fax: 04.72.76.75.61 – [agomet@bleu-voyages.fr](mailto:agomet@bleu-voyages.fr)  
Accompagné de l'acompte demandé par personne, à l'ordre de SELECTOUR Bleu Voyages.

### 1<sup>er</sup> participant

### 2<sup>eme</sup> participant

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Code Postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Ville : .....

Ville : .....

Téléphone |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Téléphone |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Téléphone  
portable |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Téléphone  
portable |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse courriel :  
.....@.....

Adresse courriel :  
.....@.....

**Merci de cocher le voyage choisi et le cas échéant la chambre individuelle souhaitée**

**Voyage ROTARY D1760 « SALVADOR - RIO » du 31 mai au 12 juin 2015 – 13 jours**

Prix /pers : **3340 €** X ..... personnes = ..... € + taxes aériennes et sécurité  
 Supplément pour chambre individuelle : 890 €  Assurances Annulation-Bagages- Assistance : 115€

**Règlements p/pers : 750€ à l'inscription - 1000€ le 5 février – 1000€ le 10 mars(voyage long) – solde le 15 avril 2015**

### **REGLEMENT : (à remplir – dater et signer )**

- Par chèque bancaire à l'ordre de **SELECTOUR Bleu Voyages**  
 Par carte bancaire .....

N° de la carte : |\_|\_|\_|\_|\_| - |\_|\_|\_|\_|\_| - |\_|\_|\_|\_|\_| - |\_|\_|\_|\_|\_|

Cryptogramme visuel : |\_|\_|\_|\_| (voir panneau signature au dos de la carte)

Date de validité : |\_|\_| / |\_|\_|

Nom du porteur : ..... Prénom : .....

**J'autorise l'agence BLEU VOYAGES à prélever ma Carte de Crédit du montant du voyage selon échéancier ci-dessus**

**Date :**

**Signature :**

Au reçu de votre réservation, vous recevrez une confirmation comprenant toutes les informations et conditions concernant votre voyage **qui validera votre participation au voyage choisi par la Convention**

# CONDITIONS GÉNÉRALES et PARTICULIÈRES DE VENTE à conserver

## ☞ CONDITIONS DE VENTES

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° 2009-1650 du 23 décembre 2009 parus au journal officiel du 27 décembre 2009 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande.

## ☞ INSCRIPTION ET PAIEMENT

**Renvoyer le bulletin ci-joint à Sélectour BLEU VOYAGES, Les Jardins d'Entreprise bat B2, 213 rue de Gerland, 69007 Lyon tel : +33(0)472 767 566 - fax: +33(0)472 767 561**

**ou mail : [agomet@bleu-voyages.fr](mailto:agomet@bleu-voyages.fr) . Pour être prise en compte chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription est envoyée en retour. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.**

## ☞ FORMALITES – DOCUMENTS

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un **passport en cours de validité 6 mois après le retour du voyage** pour se rendre au Brésil.

Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur Pays (Consulat, Ambassade,...). **Le Rotarien s'inscrivant à l'un des voyages de groupe de la Convention du Rotary International doit être en possession des visas et passeports et vaccins nécessaires pour le voyage concerné.** Sélectour BLEU VOYAGES décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non présentation des documents d'entrée pour les pays concernés. Sélectour BLEU VOYAGES recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères - <http://www.diplomatie.gouv.fr/> - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques «risque pays» et «santé» pour une information sûre et complète.

## ☞ PRIX

Le prix, forfaitaire, a été établi sur la base d'un **nombre minimum de 25 participants, précisé pour chaque voyage. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.**

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues au 25 septembre 2014 pour chaque voyage, en particulier le prix des carburants, les taxes aériennes et de sécurité et les taux de change. **Veuillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente** (voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage). Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

## ☞ ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé. En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais seront les suivants :

- Plus de 90 jours avant le départ : **750.€ /pers**
- 90 à 46 jours : 50% du prix du voyage
- 45 à 31 jours : 70% du prix du voyage
- 30 à 16 jours : 90% du prix du voyage
- moins de 16 jours :100% du prix du voyage

## ☞ ASSURANCES

Aucune assurance n'est incluse dans les voyages. BLEU VOYAGES propose pour les Rotariens qui le désirent une convention d'assistance et d'assurance souscrite auprès de PRESENCE ASSISTANCE. La prime du contrat Sérénité Multirisques **est de 75.€ p/p ou 115.€ (voyage long)**. Un exemplaire de la convention d'assurance est joint à la confirmation d'inscription et détaille les droits et devoirs du voyageur. Nous vous recommandons d'en prendre attentivement connaissance.

## ☞ CHAMBRES INDIVIDUELLES

Le prix des chambres individuelles est très élevé du au fait qu'il n'y a pas de chambres individuelles. Le prix de la chambre étant le même pour une ou deux personnes. Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage, devra acquitter le supplément pour chambre individuelle.

## ☞ TRANSPORTS AERIENS

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie aérienne. Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire de la compagnie aérienne.

## ☞ RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

L'inscription à un des voyages proposés dans le cadre de la Convention du Rotary International implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières. L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de services (transporteur, hôtelier, restaurateur) une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

## ☞ LITIGES

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l'exclusion de tous les autres.

## Selectour BLEU VOYAGES

Les Jardins d'Entreprise bat B2, 213 rue de Gerland, 69007 LYON  
tel :+33(0)472 767 566 - fax :+33 472 767 561

Mail : [agomet@bleu-voyages.fr](mailto:agomet@bleu-voyages.fr)

## SELECTOUR BLEU VOYAGES

Les Jardins d'Entreprise bat B2, 213 rue de Gerland, 69007 LYON  
Tél 04 72 76 75 66 - [www.bleu-voyages.fr](http://www.bleu-voyages.fr)